

**CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
(C.A.M.E.S.)**

01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO) – Tél. : +226 50 36 81 46 – Fax : +226 50 36 85 73 – Email : [comes@bf.refer.org](mailto:comes@bf.refer.org)

**29<sup>ème</sup> COLLOQUE SUR  
LA RECONNAISSANCE ET L'EQUIVALENCE DES DIPLOMES**

**RAPPORT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION 1 :  
SCIENCES, MEDECINE ET GRANDES ECOLES**

Libreville (Gabon), 27-29 NOVEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze et les 27, 28 et 29 novembre, s'est tenu à l'Université des Sciences de la Santé de Libreville, le 29<sup>ème</sup> Colloque sur la Reconnaissance et l'Equivalence des Diplômes (PRED).

### I.- Composition de la Commission 1

La Commission 1 est composée de huit experts (tableau I) dont deux constituent le bureau, à savoir le Professeur Martin DIATEWA, Président, et le Professeur Jacques François MAVOUNGOU, Rapporteur.

*Tableau I : Liste des experts*

N°	NOM ET PRENOMS	INSTITUTION/FONCTION	ADRESSE
1	Martin DIATEWA	Professeur de Biochimie Faculté des Sciences de la Santé, Université Marien NGOUABI, Brazzaville Congo	B.P. 69 Brazzaville Tél : (242) 055 51 87 83 <a href="mailto:mdiatewa@yahoo.com">mdiatewa@yahoo.com</a>
2	Mamadou SARR	Maître de Conférences Agrégé Faculté de Médecine, Pharmacie et Odontostomatologie Université Cheik Anta Diop, Dakar, Sénégal.	B.P.5005 Dakar, Senegal Tél : (221) 775068636 <a href="mailto:mamadou2.sarr@ucad.edu.sn">mamadou2.sarr@ucad.edu.sn</a>
3	Hassan NOUHOU	Professeur d'Anatomie- Pathologique Faculté des Sciences de la Santé, Université ABDOU Moumouni- Niamey, Niger	B.P. 10896 Niamey-Niger Tél : (227) 96969169 <a href="mailto:hnouhou@yahoo.fr">hnouhou@yahoo.fr</a>
4	Koffi Sa BEDJA	Professeur de lignes Antennes Propagation, Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Université de Lomé, Togo.	B.P : 12975 Lomé, Togo Tél : (228) 90 223727 <a href="mailto:bedjaeugene@gmail.com">bedjaeugene@gmail.com</a> <a href="mailto:bedjaeugene@yahoo.fr">bedjaeugene@yahoo.fr</a>
5	Jacques-François MAVOUNGOU	Maitre de Conférences en Entomologie Médicale. Université des Sciences et Techniques de Masuku, Gabon	BP : 941 Franceville, Gabon Tel : 00 241 04 82 92 44 <a href="mailto:mavoungoujacques@yahoo.fr">mavoungoujacques@yahoo.fr</a>
6	Bernard M'PASSI MABIALA	Professeur de physique des solides, Faculté des Sciences et Techniques, Université Marien NGOUABI, Brazzaville, Congo	B.P. 69 Brazzaville, Congo Tel : (242)066664203 <a href="mailto:mpassi_b@yahoo.com">mpassi_b@yahoo.com</a> <a href="mailto:bmpassimabiala@gmail.com">bmpassimabiala@gmail.com</a>
7	Comlan A. de SOUZA	Professeur de Microbiologie, Ecole Supérieure des Techniques Biologiques et Alimentaires, Université de Lomé, Togo	B.P. 1515, Lomé, Togo ; Tél : (228) 90094163 (228) 22398934 <a href="mailto:comlansouza@yahoo.fr">comlansouza@yahoo.fr</a>
8	Amegnona AGBONON	Maître de Conférences en physiologie animale, Université de Lomé, Togo	B.P. 1515, Lomé, Togo Tél : (228) 22 36 75 82 <a href="mailto:aamegnona3@gmail.com">aamegnona3@gmail.com</a>

## **II- Termes de référence**

La Commission sciences, médecine et grandes écoles avait pour mission d'examiner les dossiers de demande de reconnaissance et d'équivalence des diplômes des établissements d'enseignement supérieur ainsi que les recours.

## **III.- Déroulement des travaux**

### **III.1. Conditions d'évaluation des dossiers**

A l'ouverture de la séance, le Président a rappelé aux membres de la Commission les critères de recevabilité des dossiers et ceux du référentiel. Ces derniers comprennent :

- les textes organiques sur la création des établissements et sur l'ouverture des filières de formation ;
- la qualification des responsables académiques et des filières de formation ;
- la justification du programme de formation (origine) ;
- les objectifs de la formation ;
- les contenus du programme ;
- les volumes horaires des enseignements, les stages ;
- le plateau technique (matériels de laboratoire, support didactique, matériel de reprographie, ...)
- les modalités d'évaluation ;
- la qualification des enseignants ;
- les ratios corps enseignants/étudiants, enseignants de rang A/autres enseignants ;
- la participation des enseignants professionnels ;
- les taux de réussite
- le nombre de promotions effectivement formées ;
- le spécimen des diplômes ;
- les conventions signées de partenariat ;
- les CV des enseignants ;
- les contrats de travail ;
- la liste des promus ;
- les procès verbaux des délibérations.

### **III.2. Méthodologie de travail**

La méthodologie de travail a consisté à faire instruire chaque dossier par un expert de la Commission qui l'a ensuite présenté. Au terme de son exposé, et après lecture des rapports de la Commission d'évaluation sur site et des instructeurs externes (lorsqu'ils étaient disponibles), s'en est suivi un débat ayant conduit à une délibération toujours consensuelle de la Commission.

### **III.3. Résultats**

#### **III.3. 1. Examen des dossiers**

Au total, 35 dossiers ont été transmis à la Commission pour examen. Parmi eux, deux (02) ont été irrecevables, conformément aux critères de recevabilité du CAMES (Tableau II).

**Tableau II : Résultats relatifs à la reconnaissance et à l'équivalence  
des diplômes par pays et par institution**

PAYS	INSTITUTIONS	TITRE DU DIPLOME DELIVRE	AVIS DE LA COMMISSION	OBSERVATIONS
BURKINA FASO	Institut Supérieur Privé de Technologies (IST) - de Ouagadougou	Diplôme de Technicien Supérieur en Génie Electrique, option : Electrotechnique ;	Avis favorable	
		Diplôme d'Ingénieur des Travaux en Réseaux et Systèmes Informatiques	Avis favorable <b>(Renouvellement)</b>	
		Licence Professionnelle en Génie Industriel, option : Maintenance Industrielle ;	Avis favorable	
		Master Professionnel en Réseaux Informatiques et Multimédia	Avis favorable	
		Master Professionnel en Génie Industriel, option : Maintenance Industriel	Avis favorable	
	Institut Supérieur de Génie Electrique du Burkina Faso (ISGE-BF)	Diplôme de Technicien Supérieur en Génie Electrique, option : Electricité Industrielle	Avis favorable <b>(Renouvellement)</b>	
	Ecole de Formation et de perfectionnement des Travaux Publics	Diplôme de Technicien Supérieur (DTS) en Génie Civil;	Avis favorable <b>(Renouvellement)</b>	
		Diplôme de Technicien Supérieur (DTS) Géomètre.	<b>Dossier irrecevable</b>	1) Absence des actes juridiques sur l'ouverture de l'établissement et de la filière ; 2) Absence de listes des diplômés et de P.V. des délibérations pouvant renseigner sur les sorties des promotions antérieures.
	Université Ouaga 3S	Licence Science et Technologie, option : Mathématiques	Avis favorable	
	Ecole Supérieure de la Jeunesse (ESUP- Jeunesse) - Ouagadougou	Master en Génie Civil, option : Travaux publics et Bâtiment	Avis favorable	
COTE D'IVOIRE	RUSTA/IST-CI/ Abidjan	Maitrise Informatique Appliquée à la gestion de l'Entreprises	Avis favorable	
	RUSTA/IST-CI/ Abidjan	Diplôme d'Ingénieur de Conception en Mine, Géologie et pétrole, Options : pétrole, gaz, minerais.	Avis favorable	

GABON	Institut des Techniques Avancées- ITA-GABON	Licence Professionnelle en Electronique et Informatique des Systèmes Industriels ;	Avis favorable	
		Licence Professionnelle Economie de la Construction (Génie Civil)	Avis favorable	
NIGER	Centre Régional AGRHYMET-Niamey	Master en Gestion Durable des Terres	Avis favorable	
		Master en Changement Climatique et Développement Durable		
		Master en Gestion Intégrée des Ressources en Eau et Environnement		
		Master en Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle		
		Master en Protection Durable des Cultures et de l'Environnement		
TOGO	UCAO-TOGO-LOME	Licence Réseaux Informatiques et Télécommunications ;	Avis favorable	
		Licence Mathématiques et Informatiques ;		
		Licence Développeur d'Applications.		
	RUSTA/UST-TOGO	Diplôme Universitaire de Technologie, mention : Génie Electrique, parcours : Automatismes	Avis favorable	
		Diplôme Universitaire de Technologie, mention : Génie des Télécommunications et NTIC ;		
		Diplôme Universitaire de Technologie mention Génie Civil		
		Diplôme Universitaire de Technologie mention Informatique de Gestion ;		
	SENEGAL	Ecole Supérieure des Sciences Appliquées (ESSA)-Dakar	Licence Professionnelle en Informatique, parcours : Réseaux Télécoms et Sécurité des Technologies de l'Information ;	Avis favorable
Licence Professionnelle en Informatique, parcours : Génie logiciel et Sécurité des Technologies de l'Information				
Ecole Supérieure de Technologie et de Management		Licence Télécommunication et Réseaux	Avis favorable	

	Université de Dakar-Bourguiba	Licence Informatique	Avis favorable
	Groupe Ecole Supérieure de Commerce (SUPDECO) - Dakar	Licence Informatique et Système Embarqué ;	Avis favorable
		Licence en Réseau Système et Sécurité ;	Avis favorable
	Institut Technique de Commerce (ITECOM) - Dakar	Licence Professionnelle en Informatique : Informatique de Gestion	<b>Dossier irrecevable :</b> Absence de listes des diplômés et de P.V. des délibérations pouvant renseigner sur les sorties des promotions antérieures.
	National Institut of Information Technology (NIIT – Ltd)- Dakar	Licence Professionnelle en Informatique, options : - Génie logiciel; - Administration Réseau.	Avis favorable
	Institut Privé de Gestion-Institut Supérieur de Technologie Industrielle (IPG-ISTI) - Dakar	Licence Professionnelle Informatique, Electronique Industrielle ;	Avis favorable

### III.3. 2. Les recours

Deux établissements ont introduit des recours : l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux (ENAM) de Lomé et l'Université Polytechnique de l'Ouest Africain de Dakar. Les résultats sont rassemblés dans le tableau III.

*Tableau III : Résultats des recours*

PAYS	INSTITUTIONS	TITRE DU DIPLOME DELIVRE	AVIS DE LA COMMISSION	OBSERVATIONS
TOGO	Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux (ENAM)- Lomé	Licence en sciences de la santé, mention: santé environnementale, option : Génie sanitaire et environnement	Avis favorable	Avec effet rétroactif (Session de novembre 2013 à Conakry)
		Licence en sciences de la santé, mention : sciences de la réadaptation, option : orthophonie		
		Licence en sciences de la santé, mention : sciences infirmières et obstétricales, option : soins infirmiers		
		Licence en Sciences de la santé, mention sciences de la réadaptation, option : masso-kinésithérapie		
		Licence en Science de la santé, mention : sciences de la réadaptation, option : Orthoprothésie		
SENEGAL	Université Polytechnique de l'Ouest Africain (UPOA)-Dakar	Licence en systèmes Informatiques et Téléinformatique option : Systèmes d'Information	Avis <u>défavorable</u>	Incohérences dans les contenus des PV. A titre d'exemples : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Différences notées entre les dates de délibération et les dates de signature des PV ;</li> <li>- PV de délibération des licences signés sur la base des mémoires de Masters.</li> </ul>
		Master en systèmes Informatiques et Téléinformatique option : Systèmes d'Information	Avis <u>défavorable</u>	
		Licence en Technologies Intégrées, option : Ingénierie Biomédicale	Avis <u>défavorable</u>	
		Master en Technologies Intégrées, option : Ingénierie Biomédicale	Avis <u>défavorable</u>	

### III.3. 3. Statistiques

Des 35 dossiers présentés, 2 ont été irrecevables, soit un taux de 5,7 %. Tous les dossiers examinés (94,3 %) ont reçu un avis favorable, soit un taux de réussite de 100 %. Le tableau IV indique les statistiques des dossiers examinés en fonction des pays.

*Tableau IV : Statistiques des résultats selon les pays*

<b>Pays</b>	<b>Dossiers présentés</b>	<b>Dossiers examinés</b>	<b>Avis favorable</b>	<b>Avis défavorable</b>	<b>Taux de réussite (%)</b>
Burkina Faso	10	9	9	-	100
Côte d'Ivoire	2	2	2	-	100
Gabon	2	2	2	-	100
Niger	5	5	5	-	100
Togo	7	7	7	-	100
Sénégal	9	8	8	-	100
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>33</b>	<b>33</b>		<b>100</b>

### IV. Recommandations

Au vu des données issues des dossiers examinés, des recommandations ont été formulées tant à l'égard des établissements qu'à celui du CAMES.

#### **Aux établissements :**

- Présenter les dossiers de demande en respectant le cheminement du référentiel ;
- Dans le cadre du système Licence-Master-Doctorat, faire fonctionner le cycle de formation au complet et ensuite demander une reconnaissance et équivalence de diplôme correspondant ;
- Légaliser les éléments demandés, conformément au référentiel du CAMES ;
- Recruter les responsables des filières parmi les enseignants résidents de rang A de la spécialité ;
- Joindre au dossier la pièce justifiant l'inscription sur la Liste d'Aptitude aux Fonctions de Professeur Titulaire ou de Maître de Conférences, des responsables académiques et de filières ;
- Faire présider les jurys d'examens, de soutenance de mémoire (à partir de bac+3) et de thèses par des enseignants de rang A ;
- Joindre aux dossiers, pour chaque diplôme, les procès verbaux de délibération des examens des différents niveaux d'études ainsi que ceux de soutenance de mémoire;
- Renforcer l'encadrement scientifique par des enseignants de rang A et de rang B.
- Joindre au CV de l'enseignant une copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé et/ou du grade universitaire.
- Joindre aux dossiers les contrats de travail légalisés.



**Au CAMES :**

- Réviser la composition du dossier de reconnaissance et d'équivalences des diplômes en prévoyant un sous dossier technique dans lequel se trouveraient tous les documents légalisés, conformément au référentiel, et un document de déclaration sur l'honneur relatif aux éléments non légalisés.

Fait à Libreville, le 29 novembre 2014

**Le Rapporteur,**

**Le Président,**

**M. Jacques F. MAVOUNGOU**  
Maître de Conférences

**M. Martin DIATEWA**  
Professeur